

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

Paris, le 26 février 2021 - Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, a communiqué aujourd'hui la performance financière de la Société pour l'ensemble de l'exercice 2020 (non audité) qui a été préparée sur la même base que les informations financières historiques publiées dans le prospectus de la Société daté du 9 février 2021. Les États financiers combinés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 seront disponibles en mars 2021. L'information financière relative à l'exercice 2020 de la Société présentée ci-dessous diffère des informations financières relatives à l'activité de Technip Energies dans le communiqué de presse publié le 24 février 2021 par TechnipFMC plc (« TechnipFMC ») uniquement en raison de l'application de normes comptables et de base de préparation différentes. TechnipFMC détient à ce jour 49,9 % du capital de la Société.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a déclaré :

« Technip Energies a réalisé de solides performances opérationnelles et financières en 2020, en ligne avec nos prévisions. Cela témoigne de la résilience et de la qualité de notre carnet de commandes. Malgré un environnement difficile en raison de la pandémie, la forte proximité avec nos clients, ainsi que le dynamisme et l'adaptabilité de nos équipes à travers le monde ont permis une réalisation solide et continue des projets. »

« 2021 a commencé avec l'attribution du prestigieux projet de GNL « North Field Expansion » par Qatar Petroleum, avec notre partenaire de longue date, Chiyoda. Après une implication à un stade précoce, ce contrat atteste de la continuité et de la force de notre joint-venture au Qatar. Ce projet qui inclut un important complexe pour capter et séquestrer le CO₂, combiné à d'autres solutions de gestion de l'énergie, renforce notre leadership dans le domaine du GNL et reflète notre capacité à intégrer les technologies vers un GNL à faible émission carbone. Il soutient notre vision d'accélérer la transition énergétique. »

« Alors que nous ouvrons un nouveau chapitre de notre histoire avec la création de l'entreprise indépendante Technip Energies le 16 février 2021, nous abordons l'avenir avec confiance, soutenus par un carnet de commandes important et de grande qualité, un bilan solide et des équipes enthousiastes. Nous confirmons les prévisions financières fournies pour 2021. Nous disposons d'un ensemble d'opportunités significatives et diversifiées, présentes et futures, fortement alignées avec les thématiques de la transition énergétique : de la décarbonation poussée des chaînes énergétiques traditionnelles par le biais de la capture, du stockage du carbone et de l'hydrogène jusqu'aux solutions sans carbone et à l'économie circulaire. Notre activité Technologies, Produits et Services (TPS) qui travaille déjà sur un nombre important de projets dans le domaine de la transition énergétique accentue encore davantage notre différenciation. »

IFRS AJUSTÉ

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires Ajusté	6 014,5	5 529,8
EBIT récurrent Ajusté	353,8	393,3
Marge d'EBIT récurrent Ajustée en %	5,9 %	7,1 %
Résultat net (perte) Ajusté(e)	220,0	123,6
Bénéfice (perte) Ajusté(e) par action ¹	1,15	0,65

Les informations financières sont présentées selon un référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation à hauteur de la quote-part proportionnelle des sociétés en partenariat, et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les données établies selon les normes IFRS et IFRS Ajusté est fourni en Annexe 1.0, 1.1, 4.0 et 5.0

¹ Sur la base d'un nombre d'actions en circulation de 179 813 880 qui représentait le nombre d'actions en circulation le 16 février 2021, la date de la distribution de 50,1% des titres de la Société aux actionnaires de TechnipFMC. La Société était auparavant détenue intégralement par TechnipFMC.

Le Chiffre d'affaires ajusté de 2020 a augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui démontre la force du modèle économique de la société et la bonne exécution des projets malgré un environnement difficile. La montée en puissance du projet Arctic LNG 2 et la poursuite de l'exécution d'un portefeuille de projets en phase de procurement et de construction ont plus que compensé la baisse des revenus de Yamal LNG et contribuent à la croissance sur l'exercice.

La Marge d'EBIT Récurrent Ajustée a diminué de 120 points de base pour atteindre 5,9 % en raison de la baisse attendue de la contribution des projets en phase d'achèvement, y compris du projet Yamal LNG, partiellement compensée par la bonne exécution du reste du portefeuille de projets et des initiatives de réduction des coûts. Ces mêmes facteurs sont à l'origine d'une baisse de 10 % de l'EBIT récurrent ajusté par rapport à l'exercice précédent.

Le Résultat net ajusté a augmenté de 78 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 220 millions d'euros, notamment du fait d'un taux d'imposition effectif sensiblement inférieur.

IFRS

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	5 748,5	5 768,7
Résultat net (perte)	220,1	153,2
Bénéfice (perte) par action ¹	1,15	0,81

¹ Sur la base d'un nombre d'actions en circulation de 179 813 880 qui représentait le nombre d'actions en circulation le 16 février 2021, la date de la distribution de 50,1% des titres de la Société aux actionnaires de TechnipFMC. La Société était auparavant détenue intégralement par TechnipFMC.

Prévisions

Les perspectives et les prévisions de la Société sont inchangées par rapport au Capital Markets Day qui s'est tenu le 28 janvier 2021. Le tableau ci-dessous fournit nos prévisions pour l'exercice 2021 :

Chiffre d'affaires Ajusté	6,5 - 7 milliards €
Marge d'EBIT récurrent Ajustée	5,5 % - 6,0 % (hors charges de scission non récurrentes de 30 millions €)
Taux d'imposition effectif	30 - 35 %

Les informations financières sont présentées selon un référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation à hauteur de la quote-part proportionnelle des sociétés en partenariat, et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Contacts

Relations Investisseurs

Phillip Lindsay
Directeur Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Revue opérationnelle et financière

1. Carnet de commandes et prise de commandes

Le tableau ci-dessous présente les prises de commandes et le carnet de commandes en fin d'exercice pour 2020 et 2019. Les prises de commandes pour l'exercice 2020 s'élèvent à 4 291,9 millions d'euros, ce qui correspond à un ratio commandes sur facturation (« book-to-bill ») de 0,71, soulignant la résilience de l'activité commerciale dans un contexte difficile. En fin d'exercice 2020, le carnet de commandes s'élevait à 2,1 fois le chiffre d'affaires ajusté.

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Prises de commandes ajustées	4 291,9	12 779,6
Carnet de commandes ajusté ¹	12 745,0	15 919,6

Le rapprochement entre les données établies selon les normes IFRS et IFRS Ajusté est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

¹ Le carnet de commandes de l'exercice 2020 a été réduit de 735,6 millions d'euros en raison de l'incidence des taux de change.

a. Projets

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires ajusté	4 953,9	4 326,6
Prises de commandes ajustées	3 095,9	11 599,1
Carnet de commandes ajusté	11 646,4	14 917,0

Les informations financières sont présentées selon un référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation à hauteur de la quote-part proportionnelle des sociétés en partenariat. Le rapprochement entre les données établies selon les normes IFRS et IFRS Ajusté est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

Principaux éléments commerciaux de l'exercice 2020

Projet d'exportation de gaz naturel liquéfié d'Energía Costa Azul LNG de Sempra LNG, IEnova et Total (Mexique)

- Réception de la notification de Sempra LNG et Infraestructura Energética Nova, S.A.B. de C.V. (IEnova) et Total de démarrer le contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) pour leur installation de gaz naturel liquéfié (GNL) Energía Costa Azul (ECA) en Basse-Californie, au Mexique.
- Le projet intègrera une installation de liquéfaction de gaz naturel d'une capacité nominale de 3,25 millions de tonnes par an au terminal de regazéification existant en utilisant une concept d'unité GNL de taille moyenne, compacte et à rendement élevé. Technip Energies participe à ce projet depuis 2017, avec notamment la réalisation du FEED.

Complexe d'hydrocraquage pour Assiut National Oil Processing Company (Égypte)

- Contrat auprès d'Assiut National Oil Processing Company pour la construction d'un nouveau complexe d'hydrocraquage pour la raffinerie d'Assiut en Égypte. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique du gouvernement égyptien et renforcera la croissance économique des zones rurales tout en minimisant les émissions environnementales. Le complexe transformera les produits pétroliers à faible valeur ajoutée de la raffinerie voisine de la société Assiut Oil Refining Company en environ 2,8 millions de tonnes par an de produits plus propres, tels que le diesel Euro 5.
- L'usine comprendra un hydrocraqueur de distillats ainsi qu'une installation de production d'hydrogène basée sur notre technologie de reformage à la vapeur.

Depuis la clôture de l'exercice, l'attribution du contrat suivant a été annoncée qui n'est pas inclus dans le carnet de commandes de la Société au 31 décembre 2020 et sera enregistrée en 2021.

Qatar Petroleum North Field East Project (Qatar)

- Contrat portant sur l'ingénierie, le procurement, la construction et la mise en service des installations du projet North Field East, attribué à CTJV, une joint-venture entre Chiyoda Corporation et Technip Energies, auprès de Qatar Petroleum.
- L'attribution couvre la livraison de 4 méga trains, chacun disposant d'une capacité de liquéfaction de 8 millions de tonnes par an de GNL et les unités d'utilités associées. Le projet comprendra également un important complexe pour capturer et séquestrer le carbone, conduisant ainsi à une réduction de plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux infrastructures de GNL similaires.

b. Technologie, produits et services (TPS)

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires ajusté	1 060,6	1 203,2
Prises de commandes ajustées	1 196,0	1 180,5
Carnet de commandes ajusté	1 098,6	1 002,6

Les informations financières sont présentées selon un référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation à hauteur de la quote-part proportionnelle des sociétés en partenariat. Le rapprochement entre les données établies selon les normes IFRS et IFRS Ajusté est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

Principaux éléments commerciaux de l'exercice 2020

Modernisation des fours de production d'éthylène de l'usine Shell de Moerdijk (Pays-Bas)

- Contrat auprès de Shell Moerdijk portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements et la fabrication d'équipements propriétaires et de services associés pour 8 fours de production d'éthylène au complexe pétrochimique de Moerdijk aux Pays-Bas. Ces nouveaux fours vont utiliser la technologie de Technip Energies de disposition innovante des tubes de vapocraquage en plusieurs rangées et remplaceront, sans perte de capacité, les 16 anciens fours, tout en augmentant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre du site.

HPCL Bhatinda Ethanol Project (Inde)

- Contrat d'ingénierie, de services de procurement et de supervision de construction pour un projet d'éthanol 2G de 100 kilolitres par jour à Punjab qui comprend des installations de capture et de liquéfaction du CO₂.

HyNet North West Project (Royaume-Uni)

- Attribution d'un financement par Network Innovation Allowance pour un contrat de conception et d'ingénierie préliminaire pour le réseau hydrogène HyNet North West.

Bioraffinerie de carburant d'aviation durable de LanzaTech (États-Unis)

- La technologie propriétaire d'éthanol à éthylène de Technip Energies, Hummingbird®, a été sélectionnée par LanzaTech Inc. pour une application qui, combinée avec la technologie Alcohol-to-Jet (ATJ) de LanzaTech, pourra être utilisée pour fabriquer du carburant d'aviation durable en utilisant de l'éthanol comme matière première. Ces technologies durables seront déployées dans une première bioraffinerie intégrée de démonstration à échelle commerciale de LanzaJet sur le site de Freedom Pines de LanzaTech à Soperton, en Géorgie, aux États-Unis ; l'unité produira 10 millions de gallons (38 millions de litres) par an de carburant d'aviation et de diesel renouvelable de sources d'éthanol durables.

Usine pilote de Carbios pour recycler les déchets de plastique PET avec des enzymes

- Pour ce projet pilote, la Société fournit des services de conseil, d'ingénierie, de procurement et de supervision de la construction pour la démonstration du procédé de recyclage enzymatique de Carbios.

Partenariat avec Neste pour de futurs projets basés sur la technologie NEXBTL™

- Technip Energies fournira les services conceptuels ; l'accord couvre également la participation de Technip Energies pour la phase d'exécution des projets NEXBTL™ futurs. Cette technologie permet la conversion de matières premières de deuxième génération, comme l'huile végétale ou les graisses résiduelles, en diesel renouvelable et autres produits renouvelables.

c. Écoulement du carnet de commandes

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement estimé du carnet de commandes au 31 décembre 2020. Les projets attribués ultérieurement à la clôture de l'exercice, notamment le projet North Field East LNG pour Qatar Petroleum, sont exclus de ces estimations et renforcent encore la visibilité des revenus pour l'exercice 2021 et au-delà.

(En millions €)	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercices 2023 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	6 211,9	3 773,1	2 760,0

2. Compte de résultat ajusté

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019	Taux de variation
Chiffre d'affaires Ajusté	6 014,5	5 529,8	8,8%
Projets	4 953,9	4 326,6	14,5%
TPS	1 060,6	1 203,2	(11,9 %)
Marge brute Ajustée	838,4	853,3	(1,7%)
% du chiffre d'affaires	13,9%	15,4%	-
Frais généraux et administratifs	364,2	405,2	(10,1%)
Frais de recherche et développement	38,1	42,0	(9,3%)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	96,3	92,9	3,8%
Autres produits (charges), nets	(0,5)	(43,0)	-
Bénéfice (perte) Ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	339,3	270,3	25,5%
Produits financiers (charges), nets	(10,8)	19,2	-
(Charges)/produits d'impôts sur les bénéfices	(108,5)	(165,9)	(34,6%)
Résultat net	220,0	123,6	78,0%

Le chiffre d'affaires ajusté pour l'exercice 2020 a augmenté de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 6 014,5 millions d'euros, grâce à une forte croissance de l'activité Projets, partiellement impactée par une baisse du chiffre d'affaires de l'activité TPS. La croissance au niveau de l'exécution des projets est due à la montée en puissance du projet Arctic LNG 2, et à la croissance de l'activité sur des projets aval au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie-Pacifique, ainsi que sur des projets offshore en Afrique. Le chiffre d'affaires ajusté de TPS a diminué de 11,9 % par rapport à l'exercice précédent. L'activité commerciale à cycle court dans le domaine de la technologie ayant ralenti en raison de retards dans les décisions d'investissement des clients.

La marge brute ajustée a diminué de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 838,4 millions d'euros, en raison d'une contribution plus faible des projets en phase d'achèvement, notamment Yamal LNG, et seulement partiellement compensée par la montée en puissance des projets à un stade d'avancement moins élevé. L'impact sur la marge brute ajustée a été largement atténué par la croissance du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent et par l'effet positif d'un accord résultant d'une action en justice s'élevant à 102,9 millions d'euros.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 10 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 364,2 millions d'euros, grâce au programme de réduction des coûts initié en 2020, qui continuera à faire l'objet d'une attention soutenue de la part du management.

Les dépenses de recherche et développement de 38,1 millions d'euros ont été consacrées à la poursuite du développement du portefeuille de technologies (« Process Technology »), avec une activité significative dans les domaines de la transition énergétique de l'hydrogène et de la chimie durable. En outre, les investissements se sont poursuivis dans les initiatives de digitalisation afin d'améliorer l'exécution des projets et la fourniture de services.

Les dépréciations, restructurations et autres charges se sont établies à 96,3 millions d'euros pour l'exercice 2020 et se composent principalement de coûts ponctuels liés au programme de réduction des coûts, de coûts de scission et de frais liés à la Covid-19.

3. Informations relatives au bilan

Technip Energies et TechnipFMC ont conclu un Accord de séparation et de distribution le 7 janvier 2021. Certaines transactions ont été effectuées dans ce cadre pour la réalisation de la scission et donné lieu à des transferts de fonds entre Technip Energies et TechnipFMC. Dans le cadre de l'Accord de séparation et de distribution, Technip Energies a par ailleurs conclu un accord de financement et d'une facilité de crédit renouvelable.

Les états financiers combinés au 31 décembre 2020 ont été préparés sur la même base que les informations financières historiques fournies dans le prospectus européen préparé pour l'admission à la cote et la négociation sur Euronext Paris des actions ordinaires de Technip Energies. Par conséquent, ni les transferts de fonds à TechnipFMC réalisés en 2021, ni le nouveau contrat de financement n'ont été reflétés dans les états financiers combinés de Technip Energies au 31 décembre 2020. Dans la mesure où ces derniers ont une incidence sur les capitaux propres et la trésorerie de Technip Energies, ils ont été pris en compte dans le tableau de capitalisation et d'endettement présenté dans le prospectus européen et le Capital Markets Day du 28 janvier 2021.

Les incidences estimées des opérations connues à ce jour sur les états financiers combinés au 31 décembre 2020 sont présentées ci-dessous. D'autres transactions pourraient être enregistrées, mais sans incidences significatives sur les éléments ci-dessous.

Ces nouvelles estimations confirment les informations fournies dans le prospectus européen et le Capital Markets Day et confirment la solidité financière de Technip Energies pour la conduite de ses opérations et pour mettre en œuvre sa politique d'allocation du capital.

(En millions €)	Exercice 2020 Combinés selon les normes IFRS	Exercice 2020 Ajusté ¹
Total des capitaux propres investis	1 826	1 801
Apport en numéraire	(534)	(534)
Créances et autres actifs contribués	(84)	(84)
Total des capitaux propres investis après impact de l'Accord de séparation et de distribution	1 208	1 183

¹ Les informations financières sont présentées selon un référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation à hauteur de la quote-part proportionnelle des sociétés en partenariat. Rapprochement fourni en Annexe.

(En millions €)	Exercice 2020 Combinés selon les normes IFRS	Exercice 2020 Ajusté ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 190	3 064
Apport en numéraire	(534)	(534)
Produit en numéraire du nouvel accord de financement	355	355
Autres impacts de trésorerie liés aux règlements inter-compagnies	28	28
Trésorerie et équivalents de trésorerie après impact de l'Accord de séparation et de distribution	3 039	2 913
Dette après impact de l'Accord de séparation et de distribution	(748)	(748)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets après impact de l'Accord de séparation et de distribution	2 291	2 165

Informations importantes à l'attention des investisseurs et des détenteurs de titres

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimer », « s'attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne représentent pas des perspectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant le développement et les conditions d'activité futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont établies, il ne peut être garanti que le développement futur affectant Technip Energies sera celui que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont importants ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses pouvant impliquer que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus qui pourraient entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez vous reporter aux facteurs de risque de Technip Energies présentés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, qui comprennent l'amendement n°4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le Formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives relatives à de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Avertissements

Le présent communiqué est destiné à des fins d'information uniquement pour les actionnaires de Technip Energies. Ce communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans des juridictions qui exigent une revue réglementaire préalable et une autorisation pour distribuer un communiqué de presse de cette nature.

ANNEXE

Base de préparation

Les États financiers combinés du Groupe Technip Energies ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'UE, en tenant compte des principes de détermination des actifs et passifs, des produits et charges, ainsi que des flux de trésorerie, qui doivent être transférés au Groupe Technip Energies.

Les comptes combinés ont été préparés sur la même base que les informations financières historiques fournies dans le Prospectus européen, sans tenir compte de la distribution à TechnipFMC en 2021 conformément à l'accord de séparation et de distribution (décrit dans la partie « Informations relatives au bilan » du présent communiqué de presse). De plus amples informations concernant la base de préparation peuvent être trouvées dans le prospectus disponible sur notre site Web (<https://investors.technipenergies.com>), veuillez-vous référer à la section « 1.3 Base de préparation ».

ANNEXE 1.0 : COMPTES DE RÉSULTATS COMBINÉS AJUSTÉS

Les comptes combinés ont été préparés sur la même base que les informations financières historiques fournies dans le Prospectus européen, sans prendre en compte les éléments liés à la contribution à TechnipFMC en 2021 conformément à l'accord de séparation et de distribution (voir la partie « Informations relatives au bilan » du présent communiqué de presse).

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	6 014,5	5 529,8
Charges et coûts :		
Coût des ventes	5 176,1	4 676,5
Frais généraux et administratifs	364,2	405,2
Frais de recherche et développement	38,1	42,0
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	96,3	77,6
Charges de transaction de fusion et d'intégration	-	15,2
Total des charges et coûts	5 674,7	5 216,5
Autres produits (charges), nets	1,2	(45,1)
Revenus des sociétés mises en équivalence	(1,7)	2,1
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur les bénéfices	339,3	270,3
Produits financiers	20,7	41,3
Charges financières	(31,5)	(22,1)
Bénéfice (perte) avant impôt sur les bénéfices	328,5	289,5
Charge (crédit) d'impôts sur les bénéfices	108,5	165,9
Résultat net	220,0	123,6
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	(13,3)	(6,9)
Résultat net part du Groupe	206,7	116,7

ANNEXE 1.1 : COMPTES DE RÉSULTATS COMBINÉS – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 2020 Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	Exercice 2020 Ajustés
Chiffre d'affaires	5 748,5	266,0	6 014,5
Charges et coûts :			
Coût des ventes	4 734,4	441,7	5 176,1
Frais généraux et administratifs	364,2	-	364,2
Frais de recherche et développement	38,1	-	38,1
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	96,3	-	96,3
Charges de transaction de fusion et d'intégration	-	-	-
Total des charges et coûts	5 233,0	441,7	5 674,7
Autres produits (charges), nets	(1,9)	3,1	1,2
Revenus des sociétés mises en équivalence	4,0	(5,7)	(1,7)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur les bénéfices	517,6	(178,3)	339,3
Produits financiers	24,8	(4,1)	20,7
Charges financières	(208,9)	177,4	(31,5)
Bénéfice (perte) avant impôt sur les bénéfices	333,5	(5,0)	328,5
Charge (crédit) d'impôts sur les bénéfices	113,4	(4,9)	108,5
Résultat net	220,1	(0,1)	220,0
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	(13,3)	-	(13,3)
Résultat net part du Groupe	206,8	(0,1)	206,7

ANNEXE 1.1 : COMPTES DE RÉSULTATS COMBINÉS – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS SUITE

(En millions €)	Exercice 2019		Exercice 2019
	Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	
Chiffre d'affaires	5 768,7	(238,9)	5 529,8
Charges et coûts :			
Coût des ventes	4 518,0	158,5	4 676,5
Frais généraux et administratifs	406,9	(1,7)	405,2
Frais de recherche et développement	42,0	-	42,0
Dépréciation, frais de restructuration et autres charges	77,6	-	77,6
Charges de transaction de fusion et d'intégration	15,2	-	15,2
Total des charges et coûts	5 059,7	156,8	5 216,5
Autres produits (charges), nets	(38,7)	(6,4)	(45,1)
Revenus des sociétés mises en équivalence	2,9	(0,8)	2,1
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur les bénéfices	673,2	(402,9)	270,3
Produits financiers	65,2	(23,9)	41,3
Charges financières	(400,0)	377,9	(22,1)
Bénéfice (perte) avant impôt sur les bénéfices	338,4	(48,9)	289,5
Charge (produit) d'impôts sur les bénéfices	185,2	(19,3)	165,9
Résultat net	153,2	(29,6)	123,6
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	(6,9)	-	(6,9)
Résultat net part du Groupe	146,3	(29,6)	116,7

ANNEXE 2.0 : BILAN COMBINÉ SIMPLIFIÉ ET AJUSTÉ

Les comptes combinés ont été préparés sur la même base que les informations financières historiques fournies dans le Prospectus européen, sans tenir compte de la contribution à TechnipFMC en 2021 conformément à l'accord de séparation et de distribution (voir la partie « Informations relatives au bilan » du présent communiqué de presse).

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Écart d'acquisition et actifs non courants	2 643,1	2 885,4
Créances clients	1 069,3	989,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 064,4	3 053,1
Actifs relatifs à des contrats	285,8	399,8
Autres actifs courants	742,9	533,9
Total de l'actif	7 805,5	7 861,3
Total des capitaux propres investis	1 800,5	1 728,6
Dette financière	402,4	583,4
Dettes fournisseurs	1 501,6	1 409,2
Passifs sur contrats	2 941,6	2 748,5
Autres passifs courants et non courants	1 159,4	1 391,6
Total du passif et des capitaux propres investis	7 805,5	7 861,3

ANNEXE 2.1 : BILAN COMBINÉ SIMPLIFIÉ – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 2020 Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	Exercice 2020 Ajustés
Écart d'acquisition et actifs non courants	2 689,9	(46,8)	2 643,1
Créances clients	1 059,1	10,2	1 069,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Actifs relatifs à des contrats	271,8	14,0	285,8
Autres actifs courants	663,4	79,5	742,9
Total de l'actif	7 873,9	(68,4)	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 825,8	(25,3)	1 800,5
Dette financière	402,4	-	402,4
Dettes fournisseurs	1 259,4	242,2	1 501,6
Passifs relatifs à des contrats	3 025,4	(83,8)	2 941,6
Autres passifs courants et non courants	1 360,9	(201,5)	1 159,4
Total du passif et des capitaux propres investis	7 873,9	(68,4)	7 805,5

(En millions €)	Exercice 2019 Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	Exercice 2019 Ajustés
Écart d'acquisition et actifs non courants	2 962,8	(77,4)	2 885,4
Créances clients	928,5	60,6	989,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 563,7	(510,6)	3 053,1
Actifs relatifs à des contrats	389,3	10,5	399,8
Autres actifs courants	536,3	2,4	533,9
Total de l'actif	8 380,6	(519,3)	7 861,3
Total des capitaux propres investis	1 784,6	(56,0)	1 728,6
Dette financière	583,4	-	583,4
Dettes fournisseurs	1 199,3	209,9	1 409,2
Passifs relatifs à des contrats	3 209,0	(460,5)	2 748,5
Autres passifs courants et non courants	1 604,3	(212,7)	1 391,6
Total du passif et des capitaux propres investis	8 380,6	(519,3)	7 861,3

ANNEXE 3.0 : FLUX DE TRÉSORERIE COMBINÉS, SIMPLIFIÉS ET AJUSTÉS

Les comptes combinés ont été préparés sur la même base que les informations financières historiques fournies dans le Prospectus européen, sans tenir compte de la contribution à TechnipFMC en 2021 conformément à l'accord de séparation et de distribution (voir la partie « Informations relatives au bilan » du présent communiqué de presse).

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 053,1	2 469,5
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'exploitation	1 064,4	1 193,3
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'investissement	(51,8)	(36,8)
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités de financement	(1 118,8)	(618,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	117,5	45,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 064,4	3 053,1

ANNEXE 3.1 : FLUX DE TRÉSORERIE COMBINÉS SIMPLIFIÉS – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 2020 Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	Exercice 2020 Ajustés
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 563,6	(510,5)	3 053,1
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'exploitation	836,7	227,7	1 064,4
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'investissement	(51,8)	-	(51,8)
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités de financement	(1 315,5)	196,7	(1 118,8)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	156,7	(39,2)	117,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 189,7	(125,3)	3 064,4

(En millions €)	Exercice 2019 Combinés selon les normes IFRS	Ajustements	Exercice 2019 Ajustés
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 669,6	(1 200,1)	2 469,5
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'exploitation	1 006,4	186,9	1 193,3
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'investissement	(36,8)	-	(36,8)
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités de financement	(1 120,7)	502,7	(618,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	45,1	-	45,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 563,7	(510,6)	3 053,1

ANNEXE 4.0 : MESURES DE PERFORMANCE ALTERNATIVES AJUSTÉES

(En millions €)	Exercice 2020	% du chiffre d'affaires	Exercice 2019	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	6 014,5	-	5 529,8	-
Coût des ventes	(5 176,1)	86,0%	(4 676,5)	84,5%
Marge brute ajustée	838,4	13,9%	853,3	15,4%
EBITDA récurrent ajusté	461,4	7,7%	523,4	9,5%
Dotations aux amortissements/dépréciations	(107,6)	-	(130,1)	-
EBIT récurrent ajusté	353,8	5,9 %	393,3	7,1%
Résultat exceptionnel	(14,5)	-	(123,0)	-
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur les bénéfices	339,3	5,6%	270,3	4,9%
Produits et charges financiers	(10,8)	-	19,2	-
Bénéfice ajusté avant impôts	328,5	5,5%	289,5	5,2%
Impôt sur les bénéfices	(108,5)	-	(165,9)	-
Résultat net ajusté	220,0	3,7%	123,6	2,2%

ANNEXE 5.0 : EBIT ET EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur les bénéfices	339,3	270,3
Charges de restructuration allouées	5,2	11,9
Coûts de fusion et d'intégration alloués	-	15,2
Coûts de scission alloués	17,3	36,7
Frais de litige	-	18,8
Coûts liés à la COVID-19	38,8	-
Autres (produits)/charges exceptionnels	(46,8)	40,4
EBIT récurrent ajusté (A)	353,8	393,3
Chiffre d'affaires ajusté (B)	6 014,5	5 529,8
Marge (A) / (B)	5,9 %	7,1%
Dotation aux amortissements	107,6	97,0
EBITDA récurrent ajusté	461,4	490,3

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES AJUSTÉ – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	IFRS	Ajustements	Ajustés
Technologie, produits et services	1 099	-	1 099
Project Delivery	10 392	1 254	11 646
Total	11 491	1 254	12 745

ANNEXE 7.0 : PRISE DE COMMANDES AJUSTÉE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTES ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	IFRS	Ajustements	Ajustés
Technologie, produits et services	1 196	-	1 196
Project Delivery	3 159	(63)	3 096
Total	4 355	(63)	4 292

ANNEXE 8.0 : JOINT-VENTURE YAMAL LNG

(En millions €)	Exercice 2020	Exercice 2019
Passifs sur contrats - quote-part proportionnelle	345	565

(En millions €)	Exercice 2020
Trésorerie provenant des / (requis par) les activités d'exploitation - quote-part proportionnelle	(26,0)

ANNEXE 9.0 : Définition des mesures de performance alternatives (MPA)

Certaines parties de ce communiqué de presse contiennent les mesures financières non IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prise de commandes ajusté. Ces mesures ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des MPA.

Chaque MPA est définie ci-dessous :

- Chiffre d'affaires ajusté** : Le chiffre d'affaires ajusté représente le chiffre d'affaires enregistré selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessus. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle du chiffre d'affaires de coentreprise de la Société provenant des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et de Yamal LNG est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 % et, à partir de 2019, celui de la construction et de la supervision en Russie de l'Arctic LNG 2 à 33,3 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle de son chiffre d'affaires de coentreprise provenant de ses projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la performance de la période d'activité principale de la Société sur une période donnée, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- EBIT récurrent ajusté** : L'EBIT récurrent ajusté représente le résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat, enregistré selon les normes IFRS, tel qu'ajusté pour refléter ligne par ligne leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas détenues à 100 % par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus) et retraitées pour les éléments suivants considérés comme exceptionnels : (i) les charges de restructuration, (ii) les charges de transaction de fusion et d'intégration encourus dans le cadre de la fusion entre Technip et FMC Technologies, et (iii) les frais de litige importants survenus en dehors du cadre de l'activité, notamment liés à l'enquête menée par le Département de la Justice des États-Unis (DOJ) et par les autorités brésiliennes. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou bénéfices de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation combinés sur une période donnée, et d'identifier les tendances opérationnelles que les éléments exclus seraient susceptibles de masquer ou d'induire en erreur les investisseurs et la direction.
- EBITDA récurrent ajusté** : L'EBITDA récurrent ajusté correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que détaillé ci-dessus, après déduction de la dépréciation et de l'amortissement, tel qu'ajustés pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société

- **Trésorerie (dette) nette ajustée** : La trésorerie (dette) nette ajustée reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme et les prêts dus à/dus par TechnipFMC) et ajustés selon la méthode décrite ci-dessus. La direction utilise cette APM pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la dette nette ajustée (si elle est débitrice), ou la trésorerie nette ajustée (si elle est créditrice), est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital. La trésorerie (dette) nette ajustée ne doit pas être considérée comme une alternative à, ou plus importante que, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la société.
- **Carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé en fonction de la valeur estimée des ventes de commandes de clients confirmées et en attente à la date de déclaration correspondante. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle du carnet de commandes liée aux sociétés affiliées (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et, à partir de 2019, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, et le partenariat Rovuma à 33,3 %) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations minoritaires de Yamal LNG. La société estime que le Carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures de l'activité principale de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte par le rapport. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et, à partir de 2019, Arctic LNG 2 pour le périmètre de construction et de supervision en Russie et la joint-venture Rovuma à 33,3 %) et reforment la part des prises de commandes attribuable aux intérêts minoritaires de Yamal LNG Cette mesure financière est étroitement liée au Carnet de commandes ajusté en termes d'évaluation du niveau des activités futures de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats entrés en vigueur pendant la période qui sera exécutée par la Société.